

INSCRIPTIONS POLE SCOLAIRE DE TOURNES

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Les inscriptions se feront en Mairie de Tournes :

Jeudi 6 Avril 2017 de 17H00 à 19H00

Mardi 25 Avril 2017 de 10H00 à 12H00

Jeudi 27 Avril 2017 de 17H00 à 19H00

Merci de vous munir des documents suivants :

- **Livret de famille**
- **Carnet de santé**
- **Justificatif de domicile récent** (Facture EDF, avis d'imposition, quittance de loyer...) dans une des cinq communes adhérentes au pôle scolaire (Belval, Ham-les-Moines, Haudrecy, Sury ou Tournes)
- **Jugement de divorce**, le cas échéant (page justifiant la garde de l'enfant)
- **Certificat de radiation**, le cas échéant, à se procurer à l'ancienne école en cas de changement.

Toute demande de dérogation est à effectuer au préalable de l'inscription. Les formulaires sont disponibles au secrétariat du SI du Pôle Scolaire de Tournes les lundis de 14H30 à 17H30, mardis de 9H00 à 12H00 et jeudis de 14H30 à 19H00.

ATTENTION : En cas de manquement d'un des documents, l'inscription sera provisoire dans l'attente de régularisation.

Les enfants nés en 2015 seront acceptés à l'école dans l'ordre de naissance et selon les places disponibles. Il s'agira alors d'une préinscription dans l'attente de confirmation par le directeur d'école en juin 2017.

Pour plus de renseignements, merci de contacter le secrétariat du syndicat au 03.24.52.46.02 aux jours d'ouverture ou bien par mail sidupolescolairedetournes@orange.fr.